

L'Auto Club a tenu son assemblée générale

Écrit par Michel Pitout - Mis à jour Mercredi, 24 Mars 2021 16:42



Samedi 20 mars 2021, en présence des conseillers départementaux Dominique Bousquet et Francine Bourra, s'est tenue à la salle des fêtes de Badefols-d'Ans l'assemblée générale de l'ACCBA (Auto-Cross Club de Badefols d'Ans). Une minute de silence était observée en mémoire de Michel Lapouge et Serge Malardel. Le rapport moral année 2020 a été présenté. Il démontre sans surprises une année compliquée.

Des travaux ont eu lieu sur le circuit. Le bâtiment en cours de construction devrait être terminé sous huit jours. Il faudra ensuite fermer le lieu et mettre des portails pour sécuriser les entrées. Le rapport moral et financier a été voté à l'unanimité. Le renouvellement du tiers du conseil d'administration et des nouveaux membres associés ont été acceptés à l'unanimité. La réélection du bureau est : président Éric Grandchamp ; vice-présidents, Jean-Marie Baudet et Olivier Semeny ; trésoriers, Bernadette Hauck et Jean-Pierre Bosch ; Secrétaires, Sandrine Latour et Manon Dubost.

Pour l'année 2021, l'homologation préfectorale a été demandée pour les quatre ans à venir. L'école de pilotage n'est pas encore soumise à déclaration pour l'organisation de ses journées. Seule l'autorisation est donnée pour les manifestations sportives. Des panneaux de fléchage seront disposés à l'entrée de Badefols d'Ans. Ces potences avec un grand panneau en travers permettront de flécher le circuit de Badefols-d'Ans et l'espace de loisirs. Un vote a ensuite programmé la course du 10 et 11 juillet puis celle du 4 et 5 septembre. Une proposition de faire les courses en huis clos, selon les restrictions sanitaires du moment, est prévue. Il faut attendre la fin avril pour prendre cette décision. Du côté des poubelles, une convention sera mise en place avec le SMECTOM ou l'intercommunalité. Au niveau du budget 2021, 3 000 € ont été prévus pour les travaux.

Enfin, un projet de parcours sportif a été présenté. Celui-ci serait préparé autour du circuit sur les 12 hectares. Le conseil donne pouvoir au président pour organiser les projets via la municipalité et avoir des subventions avec l'Agence Technique Départementale et l'intercommunalité qui a la compétence d'activités de pleine nature. Des questions diverses ont clôturé l'assemblée générale.

- photo 1 : Le président de l'ACCBA, Eric Grandchamp, présente le projet de parcours sportif sur le circuit

- photo 2 : archives